

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 291 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 291

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
7 mars 1963

Numéro JO  
n° 3 du 31/03/1963

Date du numéro  
31 mars 1963

### TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée la démission de leurs cadres respectifs d'appartenance au Corps territorial d'Administration générale de la Côte Française des Somalis de : — M. Amourda Richard, secrétaire d'Administration de 1<sup>o</sup> classe, 3<sup>o</sup> échelon, — et de M. Annassamwy Jean, commis des Services administratifs et financiers principal, 8<sup>o</sup> échelon, intégrés tous deux dans le Corps des Payeurs d'Outre-Mer, et classés respectivement au grade de payeurs de 2<sup>o</sup> classe, 4<sup>o</sup> échelon, à compter des 1<sup>er</sup> juillet 1960 et 1<sup>er</sup> juillet 1961 au point de vue de l'ancienneté et à compter du 18 janvier 1963 pour le traitement. Les fonctionnaires, objet de la présente décision, sont maintenus à la disposition de leur service actuel.